



Ministère de la Cohésion des territoires

Ministère de l'Économie et des Finances

Paris, le 16 octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

3^{ème} point d'étape sur l'avancée de la couverture numérique : Le Gouvernement salue l'accélération du déploiement internet fixe et mobile sur l'ensemble du territoire

Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement, et Agnès PANNIER-RUNACHER, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances ont présenté ce mercredi 16 octobre un point d'étape sur le déploiement du numérique.

Pour que tout le monde ait accès à internet avec un débit de qualité, que tout le monde capte sur son téléphone portable, le Gouvernement se mobilise pour :

- garantir un accès au très haut débit pour tous,
- garantir une couverture mobile de qualité pour tous.

Comme il s'y est engagé, le Gouvernement présente aujourd'hui l'état d'avancée de la couverture numérique des territoires.

Internet fixe : l'accélération des déploiements de fibre optique est notable, depuis le début de l'année 2019. Cela grâce à l'effet de la loi ELAN et d'engagements contraignants imposés aux opérateurs. La couverture en fibre optique du territoire progresse partout en France à un rythme soutenu grâce aux efforts conjugués de l'Etat, des opérateurs et des collectivités territoriales. En 2019, plus de 4 millions de nouvelles prises en fibre optique seront déployées, soit deux fois plus qu'en 2016. Aujourd'hui plus de 21,6 millions de foyers peuvent être raccordés à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH).

Pour garantir un même niveau de déploiement de la fibre dans tous les départements, le Gouvernement a décidé de lancer une consultation publique pour étudier les modalités de généralisation de la fibre optique dans les territoires les moins bien dotés. Dès 2020, 140 millions d'euros seront dédiés à l'accompagnement des projets de réseaux d'initiative publique, afin de garantir à terme à tous les Français un accès à la fibre optique.

Téléphonie mobile : Dans le cadre du New Deal mobile, la couverture 4G du territoire a connu une forte accélération.

L'accord historique entre le Gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs mobiles le « New Deal » de janvier 2018 poursuit sa phase de mise en œuvre opérationnelle. Cet accord conduit à une amélioration de la qualité et à l'extension du réseau mobile. Le travail de négociation du Gouvernement et de l'ARCEP a permis d'obtenir de la part des quatre opérateurs de réseaux mobiles des engagements forts et contraignants.

La généralisation de la couverture 4G avance, avec l'équipement en 4G de plus de 5 111 pylônes existants depuis janvier 2018 (à comparer aux 3 000 lors du point d'étape de décembre dernier). Par ailleurs, le dispositif de couverture ciblée vise à assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes. Aujourd'hui, 1 171 nouveaux sites mobiles ont été identifiés à date et sont en cours de résorption. C'est déjà deux fois plus que les sites traités entre 2012 et 2017.

Chiffres-clés :

- 2 millions de lignes de fibre optique jusqu'à l'abonné ont été construites depuis le début de l'année. Le chiffre de 4 millions de nouvelles prises sur un an sera dépassé en 2019.
- Plus de 5 111 sites ont été convertis en 4G depuis la conclusion de l'accord entre le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs en janvier 2018 dans le cadre de l'amélioration de la qualité du réseau mobile.
- A date, 1 171 nouveaux sites mobiles ont été identifiés, pour lesquels les opérateurs devront mettre en service un nouveau pylône de téléphonie dans un délai maximal de 24 mois.

« Avec la réouverture du guichet France Très haut débit, nous allons pouvoir achever la couverture en fibre optique de tout le territoire d'ici 2025. La fibre, c'est l'accès garanti à tous les nouveaux usages du numérique pour tous les Français. C'est aussi une clé du développement de nombreux territoires » souligne **Jacqueline GOURAULT**

« Nous allons deux fois plus vite. Grâce aux objectifs contraignants que l'Etat a défini en janvier 2018 avec les opérateurs téléphoniques, le déploiement du numérique se fait aujourd'hui à un rythme deux fois supérieur depuis 2017. Chaque jour ouvré, 15 000 Français se voient proposés la fibre en bas de chez eux. C'est un élément essentiel pour le quotidien des Français, mais aussi de compétitivité pour notre économie. Nous sommes en train de construire l'un des réseaux de communication les plus en pointe d'Europe. » affirme **Julien DENORMANDIE**

« Le Gouvernement est au rendez-vous de ses engagements et un effort sans précédent a été engagé avec les opérateurs car personne ne doit rester au bord du chemin : c'est un enjeu de cohésion du territoire et de compétitivité de nos entreprises. Sur le fixe, l'avancement du plan THD permettra d'atteindre dès la fin d'année prochaine le premier jalon essentiel, à savoir du bon haut débit pour tous (8Mbit/s) avant un nouveau pallier en 2022 (30Mbit/s). Sur le mobile, le rattrapage 4G se fera d'ici 2022. A cette date, La France sera ainsi un des pays les mieux équipés en Europe en matière de réseaux » déclare **Agnès PANNIER-RUNACHER**

Contacts presse :

Cabinet J. Gourault : 01 44 49 89 40 – communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Cabinet J. Denormandie : 01 44 49 85 65 – communication.jd@cohesion-territoires.gouv.fr

Cabinet A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 – presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr